

Faits saillants – Rapport financier 2020

L'exercice financier 2020 se termine avec un surplus exceptionnel de 22,9 M\$.

Au chapitre des dépenses et des affectations, l'année 2020 a représenté un défi particulièrement difficile en raison des nombreuses contraintes occasionnées par la pandémie. Nous avons dû réorganiser une grande partie de nos services et de notre planification des activités de culture, de sport, de loisir, ainsi que de nos grands événements spéciaux et communautaires. De plus, toute l'organisation du travail de nos employé(e)s a dû être modifiée pour continuer d'offrir des services essentiels à la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens, tout en répondant aux directives et restrictions sanitaires qui nous ont été imposées par le gouvernement du Québec. De même, plusieurs projets concernant nos services internes, nos bâtiments, nos parcs et nos infrastructures ont dû être annulés ou reportés.

Malgré ce contexte exceptionnel, nous avons maintenu en tout temps une gestion responsable de nos ressources. Ainsi, tout en continuant à prioriser l'efficacité et l'efficience de nos opérations quotidiennes et la qualité de nos services au bénéfice de l'ensemble de nos citoyennes et citoyens, nous avons réalisé des économies de dépenses de 11,3 M\$.

Ce surplus s'explique également par des revenus supplémentaires de 11,6 M\$ provenant principalement des droits de mutation et des taxes perçues sur des nouvelles propriétés. Nous avons également reçu, en 2020, une aide financière du gouvernement du Québec qui nous aidera à assumer les sommes qui seront payables en 2021 par la Ville de Pointe-Claire à l'agglomération de Montréal, dans le contexte de pandémie.

Les années 2019 et 2020 ont été caractérisées par un nombre record de transactions immobilières dans le parc industriel et dans le secteur résidentiel qui a généré un montant exceptionnel des droits de mutation perçus. Ceci confirme à nouveau l'intérêt marqué pour Pointe-Claire, notamment en raison de la qualité de vie, de la variété des services offerts à la population et de sa localisation avantageuse.

Encore une fois, la majorité du surplus sera affectée au refinancement et au remboursement de la dette à long terme. Une portion du surplus sera aussi utilisée pour la mise à niveau de nos bâtiments municipaux. Nous continuerons également nos interventions pour lutter contre l'agrile du frêne et ses conséquences sur notre canopée urbaine, ce qui inclut les subventions offertes aux citoyennes et citoyens.

Malgré le contexte difficile de la pandémie, le rapport financier démontre qu'en plus d'assurer une qualité de service dans nos opérations régulières, nous avons été en mesure de réaliser plusieurs des projets planifiés en 2020, soit :

- La construction du nouveau chalet Baie-de-Valois au parc de la Grande-Anse.
- La fin des travaux et l'inauguration du parc Tony-Proudfoot.
- L'acquisition d'un nouveau terrain municipal dans le village de Pointe-Claire.
- Des travaux routiers et d'infrastructures sur plusieurs rues : avenue Greystone, avenue Vanguard, boulevard Des Sources, avenue Buckingham, avenue de Yonge Crescent, avenue de Winston Circle, avenue de Dieppe, avenue Oakridge, avenue Pendennis, boulevard Brunswick, avenue Donegani, voie de desserte nord de l'A40, entrée de la Plaza Pointe-Claire et une section du chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore.
- Des travaux d'amélioration dans sept parcs : Ambassador, Stockwell, Arthur-Séguin, Alexandre-Bourgeau, Amberley, Cedar Park Heights et Valois.
- Le remplacement des lampadaires par un système à DEL sur la voie de desserte sud de l'autoroute Transcanadienne.
- Des travaux de réfection et d'amélioration à divers bâtiments municipaux, tels que le chalet Northview, le centre communautaire Noël-Legault, le garage des Travaux publics, l'hôtel de ville, les locaux de l'Inspection et Sécurité publique et l'aréna Bob-Birmie.
- Nous avons également procédé au remplacement planifié de véhicules, machineries et d'équipement désuets, requis pour l'entretien des rues, des parcs et de nos infrastructures pour de l'équipement plus respectueux de l'environnement, lorsque possible.

Finalement, nos états financiers 2020 ont fait l'objet d'une vérification professionnelle par nos auditeurs externes (BCGO anciennement Goudreau Poirier) et de leur avis, sans aucune réserve, ces états donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Pointe-Claire.